RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3 DECAPAGE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 17 700 EUROS

SIEGE SOCIAL : ZI du Moutot – 7bis rue du Moutot – 10150 LAVAU

RCS TROYES 511 015 703

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 17 AVRIL 2025

L'an [redacted]
Et le 17 avril

Les associés de la société 3 DECAPAGE se sont réunis en vue d'exposer les sujets suivants :

1) Approbation du rapport du commissaire à la transformation,
2) Transformation de la société en société par actions simplifiée
3) Modifications des statuts,
4) Nomination du président de la société, nouvellement SAS
5) Démission du gérant de la société, anciennement SARL
6) Pouvoir pour effectuer les enregistrements

Sont présents :

- Madame Laurence DUCLAY, ép LIBRES de nationalité [redacted] née le [redacted] à [redacted]NT [redacted]
demeurant [redacted] détenteur de 736 actions en pliene propriété et 444 parts en usufruit.

- **Madame Tiphaine LIBRES** de nationalité [redacted] née le [redacted] à [redacted]NT [redacted]
demeurant [redacted] détentrice de 148 actions en nue-propriété.

- **Monsieur Louis Alexandre LIBRES** de nationalité [redacted] né le [redacted]1 à [redacted]
demeurant [redacted] détenteur de 148 actions en nue-propriété.

- **Monsieur Charles Alexis LIBRES** de nationalité [redacted] né le [redacted] à [redacted]
demeurant [redacted] détenteur de 148 actions en nue-propriété.

Après avoir exposés les faits, les résolutions suivantes sont rendues

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir pris connaissance du rapport de Madame BOUTKHIL Khadija, du cabinet AUDITOR CONSEIL, commissaire à la transformation désigné par décision unanime des associés, relatif à l'évaluation des biens composant l'actif social, les avantages particuliers consentis au profit d'associés ou de tiers et la situation de la société, approuve expressément ce rapport et cette évaluation et constate qu'aucun avantage particulier n'a été consenti au profit d'associés ou de tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport sur la situation de la société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce, établi par Madame BOUTKHIL Khadija, commissaire à la transformation, constatant que toutes les conditions légales requises se trouvent remplies, décide en conséquence de transformer la société 3 DECAPAGE en société par actions simplifiée à compter de ce jour.

Cette transformation régulièrement effectuée n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence du vote de la deuxième résolution relative à la transformation en société par actions simplifiée, l'assemblée générale extraordinaire des associés adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts de la société sous sa nouvelle forme dont un exemplaire est annexé aux présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide de nommer Madame Laurence DUCLAY ép LIBRES
En qualité de Premier président de la SAS pour une durée indéterminée.

Madame Laurence DUCLAY, [redacted] LIBRES, déclare accepter les fonctions de président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés prend acte de la décision de Madame Tiphaine Libres de démissionner de ses fonctions de gérante de la société 3 Décapage, anciennement SARL, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée d'associé délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

[redacted] le 17/04/202[redacted]

Laurence DUCLAY, ép LIBRES
Président de SAS,

[redacted]

Tiphaine LIBRES,
Associée et Ancien Gérant,

[redacted]

Charles Alexis LIBRES,
Associé
Représenté par son représentant légal, Madame Laurence LIBRES

[redacted]

Louis Alexandre LIBRES,
Associé
Représenté par son représentant légale Madame Laurence LIBRES